

## Procès verbal de la réunion de l'Assemblée Générale du PUR Guadeloupe *jeudi 04 juin 2009*

### Etaient présents :

- M. Eustase JANKY, Vice Président du Pôle Universitaire Régional de Guadeloupe,
- M. Alex MERIL, Doyen de l'UFR SEN, (procuration pour M. CHERDIEU)
- M. Christian THERESINE, Doyen de l'UFR SJE,
- M. Emile CELANIE, Ingénieur Hygiène et Sécurité,
- Mme Josiane GATIBELZA, Maire Adjointe de la Mairie de Pointe-à-Pitre,
- M. Claude HERTOUGH, Doyen de l'UFR STAPS,
- Mme Marie-Flore MOLLENTHIEL, Responsable Administratif,
- M. Jean-Luc ALLARD, Responsable Administratif,
- Mme Françoise PAGNEY, Directrice du DPLSH,
- M. Olivier ENJARIC, Responsable Administratif,
- M. Louis-Guy HUBERT, Responsable Administratif,
- Mme Ketty BILBA, Directrice du SCUIO-IP,
- M. Raymond GERMAIN, Directeur adjoint du SUAPS,
- Mme Christiane SALOMON, Directrice du SUMPPS,
- M. Paul SARLAT, Directeur du CRIG,
- Mme Andrée NABAJOTH, SCUIO-IP,
- M. Frédéric GIRARDIN, SCUIO-IP,
- Mme Fabienne ALVAREZ, enseignant UFR SJE,
- M. Thierry CESAIRE, Responsable atelier culturel du PUR ,
- M. Paul NUIRO, enseignant UFR SEN,
- M. Christophe AUDEBERT, Responsable Administratif

### Ordre du Jour :

- la situation budgétaire du PUR Guadeloupe,
- Propositions sur la nomination de responsables de commission,
- information sur l'affectation des locaux du CUR,
- point sur le DPLSH,
- nomination membre FSDIE,
- marchés gardiennage/entretien des locaux et espaces verts,
- vente véhicule PUR non roulant - mise à disposition d'un véhicule,
- consignes sur le poste de travail,
- téléphones satellitaires du PUR 971 (iridium),
- exercice du 09/06/2009,
- situation des chantiers sur le campus,
- projet "campus vert" à présenter à la Mairie de Pointe-à-Pitre,
- création CTP ;
- questions diverses :
  - publicité des PV du PUR
  - l'intégration de l'UFR SJE au sein du nouveau bâtiment recherche
  - la rentrée d'accueil commune lors de la première semaine de septembre
  - le nouveau campus du Camp Jacob
  - information sur la conférence du 9 juillet à l'amphi de Médecine
  - renouvellement du contrat de M. PHILEMON
  - la téléphonie : la question du forfait de base
  - la sécurité sur le campus

La séance est ouverte à 14 H 40 par M JANKY qui remercie les membres de l'assemblée de leur présence et aborde le premier point de l'ordre du jour avant les questions diverses qui seront examinées à l'issue :

### **1- la situation budgétaire :**

A la demande de M JANKY, M AUDEBERT rappelle les éléments évoqués lors du dernier Conseil Consultatif sur l'insuffisance du budget du PUR en crédits de fonctionnement (à peine plus de 400 000.00 € en budget primitif) au regard de son périmètre d'intervention effectif (plus de 1 400 000.00 €).

A la lecture du dernier PV du 14/05/2009, M CESAIRE précise que les subventions effectives portées au crédit du compte du P.U.R. 971 au titre de la culture sont bien inférieures (moins de 10 000.00€) à l'enveloppe globale évoquée lors du dernier conseil consultatif. Il s'agira en particulier de se rapprocher du C.E.V.U. pour que nous soient rétrocédées les sommes dues.

M SARLAT fait part de ses inquiétudes au sujet du financement en fonctionnement des dispositifs mis en place (réseaux et postes informatiques, visio, labos de langues, onduleurs, groupes électrogènes...).

M JANKY confirme la gravité du diagnostic et ajoute l'exemple du DPLSH pour lequel il s'agit de lister de façon prévisionnelle l'ensemble des besoins en fonctionnement ; il demande en particulier pour les onduleurs que la liste exhaustive détenue par M SARLAT lui parvienne (21 onduleurs recensés pour environ 20 000.00 €).

M THERESINE requiert qu'une comparaison en fonctionnement soit établie sur les moyens humains, matériels et financiers entre les trois P.U.R.

A la demande de M JANKY, M AUDEBERT décrit en premier lieu que les subventions octroyées par les partenaires en Guadeloupe (notamment la Région) sont très faibles en crédits de fonctionnement, en deuxième lieu que l'UFRSEN demeure structurellement plus coûteuse que n'importe quelle UFR, et qu'en troisième lieu les implantations extérieures au campus (DPLSH) relèvent partiellement, en fonctionnement, de la charge du PUR 971. En outre, les charges nouvelles des trois nouveaux bâtiments du campus et du nouveau campus du Camp Jacob excéderont, comme à l'habitude, la compensation financière qui nous sera versée à l'issue.

M JANKY fait savoir la démarche argumentée qu'il va entreprendre en particulier auprès du Conseil Régional pour obtenir davantage en fonctionnement.

### **2- Mise en place des commissions de travail :**

M JANKY rappelle les propositions relatives aux référents identifiés :

S'agissant de la Commission « Besoins en Formations », Paul NUIRO est proposé ;

S'agissant de la Commission « Vie étudiante », MME ALVAREZ POMPIIUS est proposée ;

S'agissant de la Commission « Sports et Culture », M CESAIRE est proposé ;

S'agissant de la Commission « Patrimoine du Pôle », Ms MERIL et MOLINIE sont proposés ;

S'agissant de la Commission « Recherche », un membre du Conseil Scientifique est souhaité et sera désigné au cours du prochain Conseil Consultatif ;

S'agissant de la Commission « Politique Internationale », cette personne sera désignée également au cours du prochain Conseil Consultatif.

M JANKY souligne la nécessité que d'autres collaborateurs issus des autres structures rejoignent les référents pour enrichir les débats qui se feront jour.

M MOLINIE évoque la question du déménagement en perspective pour la médecine préventive pour laquelle il propose le statut quo et pour l'IREM qui rejoindrait le nouveau bâtiment de recherche.

Le vice Président du PUR affirme la nécessité que le SUMPPS s'installe au rez de chaussée pour faciliter son accès aux personnes handicapées, que des salles de cours soient aménagées au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment « enseignement » de l'UFRSEN.

### **3- Affectation des anciens bureaux du CUR :**

S'agissant des salles du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment MERAULT, notamment celles occupées auparavant par le PUR et celles en face où se trouve actuellement le SUAPS, le professeur JANKY attendra les conclusions présentées par M MOLINIE (sur la base des demandes portées par les syndicats, élus étudiants, le BRI et la nécessité d'un technicien dédié au plateau technique). Des travaux d'aménagement éventuels à mener lui paraissent néanmoins peu envisageables.

### **4- La situation du DPLSH :**

Le VP PUR relève les difficultés d'ordre pédagogique, humain, matériel et budgétaire mais confirme que les choses avancent à la faveur d'un déplacement sur place entrepris récemment et d'une visio conférence animée avec le président :

- Sur le volet matériel, le manque d'anticipation a conduit à une demande massive de 20 PC et à la demande concomitante d'un dispositif rénové de visioconférence, d'un photocopieur ; un cofinancement UFRLSH/PUR971 permettra de proposer un remplacement substantiel du parc et un devis détaillé sur la visio jettera les bases d'une solution à court terme.
- Sur le volet des personnels, la fermeture du CERC, l'absence de certains enseignants et la nécessité d'assurer les inscriptions de juillet appellent des solutions rapides ; la mutation de mme RACINE au DPLSH, les relances du président et la demande expresse d'une présence appropriée pour les examens et la campagne d'inscriptions sont de nature à juguler les difficultés abordées.
- Sur le volet budgétaire, la perspective du nouveau campus (à horizon deux ans) commande qu'un cadrage des moyens supplémentaires nécessaires soient d'ores et déjà anticipé.

Madame PAGNEY évoque les difficultés rencontrées en terme de besoins multiples constatés dès sa prise de fonction et de hiérarchies de priorités qu'elle a du établir de façon très contrainte. Aujourd'hui, le réalisme, la conduit désormais à conditionner par exemple l'ouverture d'EC libres et de filières spécifiques à la garantie de disposer de locaux adéquats.

Monsieur GERMAIN abonde et évoque les difficultés rencontrées pour accueillir dans des installations sportives décentes les étudiants. Malgré le peu de moyens budgétaires, des locations ont du être mises en œuvre pour ne pas pénaliser les étudiants concernés.

Madame GIRARDEAU confirme les difficultés en terme de moyens liées à l'ouverture de la bibliothèque à Saint Claude. Elle préconise un recours accru au Conseil Régional en la matière.

M JANKY tient à ce propos à proposer un certain nombre de principes à même de renforcer la force et la cohérence de nos initiatives :

- la nécessité de faire remonter SYSTEMATIQUEMENT ET RAPIDEMENT au PUR tout projet d'intérêt universitaire pour que ce dernier le présente en qualité de SEUL interlocuteur face au financeur ;
- la nécessité que toute demande fasse l'objet d'un dossier précisément quantifié, circonstancié et daté afin qu'il soit présenté au Conseil Consultatif et mis en débat sereinement et sérieusement ;
- la nécessité que soit présenté, dans une logique de gestion prévisionnelle annuelle, un dossier global et non une grande quantité de petits projets au fil du temps qui ne sont pas de nature à rendre lisible notre politique face aux décideurs sollicités ;
- la nécessité que les propositions émanent d'une logique collective et concertée avant d'être mises en œuvre sur le terrain.

M JANKY prend l'illustration des demandes de PC au DPLSH qui doivent être anticipées dans un cadre pluriannuel, remontées rapidement au PUR, faire l'objet d'une expertise avisée du CRI (pas de remplacement partiel du parc pour des raisons techniques de maintenance plus difficile) puis proposées au Conseil Consultatif aux fins de remplacement progressif et efficace.

#### **5- Le FSDIE:**

M JANKY informe les membres de l'assemblée de la proposition de M Mathieu LESIEUR pour siéger au F.S.D.I.E.

#### **6- Marchés de gardiennage et d'entretien des espaces verts et de locaux :**

M AUDEBERT précise que poursuivant l'objectif de professionnaliser ces domaines, il a été décidé de privilégier la logique d'entreprise sur la logique associative en matière d'entretien ; le lancement des procédures de marché public de gardiennage et de sécurité du campus débute courant juin pour application à la rentrée de septembre ; celui de l'entretien des espaces verts et des locaux interviendra à la fin de l'année civile pour prendre application en janvier 2010.

#### **7- La cession du véhicule du PUR :**

M AUDEBERT évoque les démarches entreprises pour se dessaisir d'un véhicule express Renault non circulant depuis plus d'un an (évaluation à 500 € avant aliénation au domaine public...).

M JANKY fait part de sa demande auprès des services centraux visant à une mise à disposition d'un véhicule (hors DACIA), faute de fonds disponibles pour en acquérir une.

M THERESINE s'étonne que le PUR de Guadeloupe ne soit pas en mesure de disposer en propre d'un véhicule.

#### **8- Consignes particulières de sécurité à appliquer dans les services :**

Le Vice président souhaite entendre M CELANIE à propos des éventuelles mesures prises consécutivement au courrier émanant du haut fonctionnaire de défense et de sécurité portant

sur les consignes de sécurité à mettre en œuvre (en cas de courrier piégé, véhicule suspect, appel anonyme...)

M CELANIE évoque les domaines du contrôle nécessaire des personnes présentes lors de la fermeture de l'université, de la conformité obligatoire des installations électriques aux normes légales et réglementaires, du fonctionnement difficile du CHS, des précautions à prendre face au virus grippal (confinement) et de la prise en compte des normes ergonomiques au poste de travail.

*M JANKY confie le soin à M CELANIE de lui proposer lors de la prochaine réunion, un ensemble cohérent et réaliste d'orientations sur le dossier relatif aux consignes de sécurité à mettre en œuvre en cas de courrier piégé, véhicule suspect, appel anonyme etc.*

### 9- Téléphones satellitaires (iridiums) du PUR 971 :

Sur sollicitation du vice président du PUR, M AUDEBERT fait état du retour d'expérience pour le moins inquiétant issu du précédent séisme en novembre 2007 :

- à l'interne : incapacité matérielle à joindre les 2 autres sites (St Claude et Légitimus) aux fins de collationner les éventuels dégâts matériels et humains ;
- à l'externe : incapacité à joindre la préfecture, le SAMU et la mairie de PAP aux fins de restitution exhaustive des éventuels dégâts matériels et humains et d'interventions prioritaires ;

Déjà, les six agents logistiques du PUR de Guadeloupe étaient munis de talky walky pour collationner sur le site de Fouillole les éventuels dégâts constatés et avaient respectivement par écrit leur 5 zones d'investigation (haut du morne UFRSEN, CNAM, IUFC : 2 agents/ haut du morne Administration Générale, MERAULT et SCD / Médecine, STAPS et Biologie Marine / UFRSJE, gymnase / ACCUEIL, conciergerie) ;

Depuis quelques mois, 3 iridiums dont les numéros sont connus des services de l'Etat ont été affectés sur les 3 sites aux fins de collationner à l'interne les informations nécessaires et de les transmettre à l'externe en cas de perturbations des lignes téléphoniques (rassemblement des personnes ressources sur le parking AG).

Les consignes ont été données (utilisation éprouvée des portables, pluralité d'acteurs en connaissance des procédures sur chaque site, chargement électrique en continu, facilité d'accès aux téléphones satellitaires en cas de dégâts importants au sein d'abris considérés comme les plus solides, mémorisation interne des numéros externes d'iridiums et d'immarsat...).

M JANKY recommande des exercices multi et intra sites bimestriels dans un premier temps afin de parfaire respectivement sa pratique.

### 10- Situation des chantiers sur le campus :

M JANKY indique qu'une inauguration du bâtiment « Accueil » qui est fini depuis plusieurs mois et occupé par le PUR de Guadeloupe est prévue dans les prochaines semaines (peut être le 22 juin), que les travaux du bâtiment de « Travaux Pratiques » de l'UFRSEN s'achèveront à la fin de cette année 2009, que le déménagement commencera dès janvier 2010 et que dès mars le bâtiment sera opérationnel ; s'agissant du bâtiment « recherche » de l'UFRSEN, le déménagement est prévu à la fin du premier trimestre 2010, ce qui nécessite une remontée rapide des états de besoins en premiers équipements de l'ensemble des départements concernés. Enfin, une réhabilitation de l'amphithéâtre LEPOINTE est prévue à compter de maintenant jusqu'à la rentrée et de l'administration Générale de l'UFRSJE.

MME NABAJOTH fustige le plan de circulation au sein du campus obligeant à sortir du campus suivant la destination que l'on prend (UFRSJE, tous les bâtiment du bas du morne).

Le professeur JANKY reconnaît volontiers qu'il s'agira de revoir ce plan de circulation dès lors que les chantiers prioritaires seront achevés.

### **11- Projet du « campus vert » :**

Le professeur JANKY demande à M AUDEBERT d'évoquer le projet du PUR de Guadeloupe en la matière.

Il s'agit d'une demande faite à la commune de Pointe à Pitre de participer à la fois pécuniairement (environ 400 000.00 €) et en nature et de permettre un embellissement des espaces extérieurs du campus, à une mise à niveau paysagère dans le cadre d'actions planifiées en articulation avec les propres services du PUR 971 :

- tonte, débroussaillage, taille, entretien des végétaux, plantations (avec indication sur les arbres des espèces), nettoyage des surfaces minérales (parkings..);
- vidage des corbeilles, installations de poubelles et abri à poubelles, ramassage des encombrants, campagnes antitags, traitements phytosanitaires ;
- achat et installation d'une unité de compostage de déchets d'espaces verts ;
- enlèvements des épaves de véhicules, des chiens errants ;
- amélioration et surveillance de la qualité de l'éclairage....

M JANKY réaffirme la volonté du PUR de Guadeloupe de resserrer toujours plus les liens entre l'UAG et la municipalité.

MME GATIBELZA confirme la volonté de la municipalité de Pointe à Pitre d'approfondir les relations entre les deux acteurs ; elle ajoute que tout cela participe des efforts entrepris par sa commune en matière de rénovation et d'urbanisation des abords du campus à Carénage, de constructions en perspectives de logements étudiants (une centaine) pour favoriser la mixité sociale.

M CESAIRE souligne les liens nourris avec la commune notamment à propos de sa demande de mise à disposition de locaux à la rentrée dans le cadre d'activités théâtrales.

MME GATIBELZA indique que, pour l'heure, le centre des arts demeure en réhabilitation pour deux ans environ mais qu'elle est réceptive aux demandes de l'UAG ; les efforts consentis en faveur du CAGI (à l'IUFM) sont là pour en témoigner.

M GERMAIN insiste pour rappeler que le concept de « campus vert » se décline également sur le mode sportif à la faveur du projet de parcours sportif intra muros proposé depuis quelques années aux étudiants mais qui n'a jamais pu trouver de traduction concrète à ce jour.

Madame GATIBELZA évoque par ailleurs le projet à moyen terme de station nautique auquel travaille ses équipes ; elle n'élude pas en revanche les difficultés à juguler telles que les implantations sur le littoral de riverains (avec ou sans titres de propriétés) qu'il convient de convaincre de partir pour donner la faisabilité nécessaire aux projets proposés. Elle fait par de sa confiance dans les futurs partenariats avec l'UAG à la faveur d'une stabilité retrouvée par la gouvernance de cette dernière.

M JANKY se dit encouragé par de tels propos constructifs et porteurs d'avenir et remercie vivement mme GATIBELZA.

## 12- Les CTP :

M JANKY informe les membres de l'assemblée que le 07 juillet prochain, un scrutin (1<sup>er</sup> tour) devra déterminer le nombre de sièges attribués à chaque organisation syndicale représentative.

Le comité technique paritaire connaît des questions relatives :

« aux problèmes généraux d'organisation et aux conditions générales de fonctionnement de l'établissement ;

- aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel ;

-aux possibilités de stages de formation offertes aux agents ainsi que des résultats obtenus.

-aux règles statutaires ;

-à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des missions de l'établissement ;

-aux problèmes d'hygiène et de sécurité ;

-à l'évolution des effectifs et des qualifications, au recrutement des personnels et au plan de formation ;

- aux plans fixant des objectifs pluriannuels d'amélioration de l'accès des femmes aux emplois d'encadrement supérieur ;

- à la politique indemnitaire de l'établissement (critères de répartition des rémunérations accessoires) et aux critères de répartition des primes de rendement (et non à l'examen individuel) ;

- à la politique d'action sociale en faveur des personnels (définition des aides et prestations, des critères d'attribution, des bénéficiaires...);

- à la politique d'évaluation des personnels ;

- aux règles d'organisation de la mobilité interne ;

Il est consulté sur la politique de gestion des ressources humaines.

Un bilan de la politique sociale de l'établissement doit lui être présenté chaque année.

Il reçoit communication d'un rapport annuel sur l'état de l'établissement, notamment sur la politique sociale et sur les moyens budgétaires et en personnels dont il dispose. »

MME ALVAREZ souligne que les syndicats concernés seront des organisations syndicales de dimension nationale.

## Questions diverses :

- Le Vice président demande l'accord aux membres de l'assemblée de rendre public la rédaction des PV du Conseil Consultatif et de l'Assemblée Générale même s'ils ne peuvent être rédigés qu'à la hâte par M AUDEBERT en raison du manque de temps dû à l'activité toujours plus chronophage du PUR de Guadeloupe.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

M NUIRO suggère que l'on adjoigne au PUR un personnel dédié au volet logistique pour permettre à M AUDEBERT de consacrer un temps plus grand au volet administratif.

MME MOLLENTHIEL précise que cette situation est due à l'intégration au sein du PUR de Guadeloupe de personnels relevant initialement des services techniques, ce qui n'est pas le cas pour les deux autres PUR.

M JANKY confirme qu'il a constaté cette dispersion inévitable engendrée notamment par l'encadrement des agents logistiques du campus et qu'il entreprend déjà les démarches pour recruter un adjoint dédié.

M THERESINE entend qu'un traitement égal soit fait entre les trois PUR sur la base des organigrammes respectifs.

- l'intégration de personnels de l'UFRSJE au sein du nouveau bâtiment de l'UFRSEN.

M JANKY indique qu'un débat a eu lieu à ce sujet lors d'une dernière réunion consacrée aux premiers équipements au sein du futur bâtiment de recherche. Il souhaite qu'une réflexion approfondie soit menée pour avancer sur ce sujet et indique que deux personnes ont été désignées pour faire les propositions appropriées.

Le Doyen THERESINE affiche frontalement son désaccord en précisant que des crédits émanant de l'UFRSJE ont été attribués pour ce bâtiment et qu'en aucune façon une décision contraire à l'intégration de certains de ses personnels ne saurait être prise.

MME ALVAREZ s'étonne à son tour arguant du fait qu'une délibération du Conseil d'Administration a déjà entériné le principe de l'intégration, que le projet a été élaboré en prenant en compte les besoins de l'UFRSJE et qu'en tout état de cause la mise de côté de l'UFRSJE depuis 15 ans relèverait le cas échéant du « scandale ». Elle demande un arbitrage équilibré en la matière.

M CESAIRE objecte que l'intégration de personnels de l'UFRSJE remettrait en cause l'ensemble du projet et nécessiterait que l'on reparte du début pour ce dossier dont l'avant projet ne concernait que l'UFRSEN stricto sensu.

MME NABAJOTH intervient pour faire remarquer qu'à chaque changement de président, la donne change.

M JANKY préconise, dans un dessein de clarté, qu'une réunion associant les deux parties se tienne très prochainement.

- La rentrée d'accueil commune lors de la première semaine de septembre :

Sur la base d'un certain nombre de sollicitations, notamment celle de M HOUDEBERT, il est proposé par M JANKY de réfléchir à ce qu'un temps soit consacré au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre à l'accueil des étudiants par les services communs tels que le SCD ou le SCUO-IP au sein du bâtiment d'accueil.

M THERESINE regrette que la rentrée se fasse le mardi et non le lundi.

Cette idée rencontre l'approbation de MME NABAJOTH mais suggère que l'on se réunisse rapidement pour concrétiser l'idée ; le principe d'un responsable de chaque composante présent en plus des services communs serait nécessaire ; ce temps devrait se situer en dehors de celui dédié à la prérentrée pédagogique.

M HERTOUGH fait valoir ses difficultés à trouver des salles d'enseignement pour la rentrée 2009 (besoin de deux salles supplémentaires) et souhaite que l'on traite cette question de façon anticipée (immédiatement après la connaissance des emplois du temps) afin d'éviter les écueils de l'année précédente

M JANKY appelle l'attention des responsables de composantes pour accueillir favorablement la requête du directeur des STAPS moyennant la garantie par ce dernier et de ses étudiants du respect des lieux occupés. Une prochaine réunion sera dédiée à cette question d'autant que l'ouverture de la troisième année de médecine soulève des questions de cette nature.

M SARLAT s'étonne à ce propos d'aucune remontée de besoins en matière d'équipement technique et informatique.

MME MOLLENTHIEL confirme la nécessité d'une salle sécurisée, d'un vidéo projecteur et de deux écrans.

M JANKY concède néanmoins que le matériel existant apparaît pour le moment suffisant pour accueillir la troisième année de médecine.

- La conférence du 09 juillet à l'amphithéâtre de médecine :

M AUDEBERT confirme que cette conférence proposée par un spécialiste se tiendra à 09 h 00 et portera sur la présentation d'un logiciel d'accès documentaire.

- Le renouvellement du contrat de M PHILEMON :

M JANKY indique la fin du contrat de cet agent dans les semaines qui viennent alors que les attributions confiées correspondent à un besoin clairement identifié : la surveillance du bâtiment MERAULT qui contient les salles d'enseignement et le plateau technique dont se servent les UFR et l'IUFC.

La proposition repose sur la clef de répartition suivante : 6 mois du contrat financés par le service commun de la formation continue, 3 mois par la médecine et 1 mois respectivement pour l'UFRSTAPS, l'UFRSEN et l'UFRSJE.

Le vote sera soumis à la prochaine réunion du Conseil Consultatif.

- La téléphonie fixe :

Dans un contexte de budgets toujours plus serrés, M JANKY souhaite qu'un forfait de base soit établi pour chaque structure sur la base d'une consommation constatée en année N-1 et qu'au-delà, la structure concernée prenne en charge intégralement le coût.

M NUIRO évoque le dispositif appliqué en Guyane pour les mobiles fondé sur le forfait minute.

M SARLAT précise que les améliorations techniques permettront rapidement de réduire les coûts téléphoniques.

M AUDEBERT met l'accent sur le temps important nécessaire à l'extraction et l'exploitation des données pour assurer l'information des composantes et services sur leurs consommations respectives.

M SARLAT s'interroge également sur la disponibilité de M BOTINO pour ce type de tâches.

- La sécurité sur le campus :

La parole est cédée à M CELANIE qui tient à sensibiliser les membres de l'Assemblée Générale du PUR de Guadeloupe sur la nécessité de trouver les financements sur :

- la sécurité incendie c'est-à-dire la maintenance des alarmes, extincteurs et de l'éclairage sur le pôle ;
- La sécurité électrique dans ses installations mais aussi sa maintenance ;
- La circulation intérieure, la sécurité de l'accès au campus et notamment pour les personnes handicapées.

M CESAIRE évoque la difficulté pour eux de se rendre à la Maison de l'Etudiant.

Le Docteur SALOMON indique que leur dénombrement peut être fait par la Maison Départementale des personnels handicapés.

M HERTOUGH regrette qu'il faille un temps aussi long pour sortir du campus à cause des bouchons occasionnés ;

-Le Vice président promet un examen scrupuleux de la question à la toute prochaine réunion, remercie les membres du Conseil d'avoir assisté à cette réunion.

La séance est levée à 17 h35

\*\*\*\*\*